

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 1

Artikel: Concours de photographie pour 1894
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

duite dans ce bain et, lorsqu'elle est bien mouillée, il ne reste plus qu'à y ajouter 10 à 15 cc. de la solution de carbonate et sulfate pour faire apparaître l'image; on suit très facilement les progrès de développement jusqu'au point voulu, et si l'on désire l'action, il suffit d'ajouter une plus grande quantité de la solution alcaline.

Le phanèrogène se conservant très bien à l'état sec mélangé avec le carbonate de potasse et le sulfate, on le trouve aussi sous forme de mélange prêt à l'emploi qu'il suffit de dissoudre dans la quantité d'eau indiquée, ceci à l'usage des amateurs que les pesées effrayent.

Concours de photographie pour 1894.

L'Annuaire général de la photographie, fondé en 1891 par M. Marc Le Roux, après avoir été l'année dernière l'organe de la réunion des Sociétés de France, a repris cette année son indépendance et va être sous peu publié d'après un plan tout nouveau. Un comité de rédaction réunit en ce moment les éléments absolument inédits du volume de 1894.

Les éditeurs, désireux de répondre à l'accueil si favorable fait jusqu'à présent à l'*Annuaire* et comme suite aux sollicitations de ses nombreux lecteurs, ont résolu d'ouvrir chaque année un Concours photographique, permettant à tous de collaborer au nouvel *Annuaire*.

Cette année, en raison du peu de temps accordé aux concurrents par la nécessité du tirage à bref délai, le sujet du Concours ne sera pas spécifié d'une façon absolue, et les épreuves reçues seront classées en trois grandes divisions :

1^o Sujet de genre. — 2^o Sujet d'intérieur. — 3^o Paysage.

A chacune de ces divisions seront attribués 5 prix.

Dans chacune de ces trois séries, l'épreuve classée la première sera reproduite dans l'*Annuaire*, et outre le prix indiqué plus loin, les auteurs recevront 25 épreuves tirées spécialement pour eux sur papier de grand format.

Les autres prix consisteront en livres, soit éditions de luxe, soit ouvrages photographiques dont nous donnons plus loin la nomenclature.

CONDITIONS DU CONCOURS

Art. 1^{er}. — Le Concours est spécialement réservé aux souscripteurs de l'*Annuaire de 1894*.

Art. 2. — Les épreuves doivent être *inédites*, c'est-à-dire n'avoir été publiées dans aucune autre publication ou primées dans un autre Concours.

Art. 3. — Le format 13 × 18 sera préféré ; cependant les épreuves de plus grandes dimensions pourront être acceptées, sauf à être réduites pour le tirage dans l'*Annuaire*.

Art. 4. — Les négatifs des épreuves primées seront tenus à la disposition des éditeurs, qui ne seront en aucun cas responsables de leur bris.

Art. 5. — Il sera fourni deux épreuves, l'une collée sur bristol, l'autre libre ; elles seront envoyées en même temps que le Bulletin de souscription ci-joint, qui devra contenir tous les renseignements demandés.

Art. 6. — La date extrême de la remise des épreuves est fixée au 31 janvier 1894.

Art. 7. — Il est loisible à chacun de concourir à la fois pour les trois divisions ou pour l'une d'elles seulement.

Les éditeurs reconnaissent que la date de remise des épreuves est très rapprochée, mais ils feront remarquer combien larges sont les conditions du Concours, qui em-

brasse tous les sujets possibles de la photographie d'art. Quel est l'amateur qui, après la campagne de l'été dernier, n'a pas dans ses cartons au moins un cliché répondant à l'une des trois divisions indiquées ?

Les conditions des autres Concours seront données chaque année à la fin de l'*Annuaire*.

Les épreuves et les lettres relatives au Concours seront adressées à M. Marc Le Roux, 8 et 10, rue Garancière, à Paris.

RÉCOMPENSES

Chacune des séries comporte les prix suivants :

1^{er} prix. — L'épreuve primée sera reproduite dans l'*Annuaire* avec le nom de l'auteur, et *vingt-cinq épreuves* tirées spécialement sur papier de grand format seront offertes à l'auteur, qui pourra en outre choisir sur le catalogue de la librairie Plon *un* ou *plusieurs* ouvrages pour la somme totale de **25 fr.**

2^{me} prix. — **20 fr.** de livres à choisir dans le catalogue de la librairie Plon ou parmi les ouvrages photographiques de la librairie Gauthier-Villars.

3^{me}	»	15 fr.	d°	d°
4^{me}	»	10 »	d°	d°
5^{me}	»	5 »	d°	d°

FAITS DIVERS

Les anaglyphes.

La planche en couleurs que nous avons publiée dans notre dernier numéro a eu le don d'intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Le procédé anaglyphique, quand